

BEYOĞLU

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

DIRECTION : Beyoğlu, l'hôtel Khédivial Palace — Tél. 41892
REDACTION : Galata, Eski Bankasokak, Saint Pierre Han,
No 7. Tél. : 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement
à la Maison

KEMAL SALIH - HOFFER SAMANON - HOUL.
Istanbul, Sirkeci, Ağirefendi Cad. Kahrman Zade Han.
Tél. : 20094 — 20095

Directeur - Propriétaire : G. PRIMI

Où s'élèvera le mausolée d'Atatürk ?

La commission compétente s'est livrée hier à des études à Çankaya et à la citadelle

Ankara, 16 - La sous-commission chargée de désigner l'emplacement et la forme du mausolée qui sera construit pour Atatürk s'est réunie aujourd'hui à 10 h. sous la présidence du sous-secrétaire à la présidence du Conseil, M. Kemal Gedde. L'examen du rapport des experts des ministères des Travaux publics et de l'Enseignement, a été poursuivi au cours de la réunion.

En vue de contrôler certains points du rapport, les membres de la commission se sont rendus en auto à Çankaya et à la citadelle. On annonce que certains architectes notoires, notamment Jansen et Rossmayer ont élaboré chacun un projet pour le mausolée.

La sous-commission se réunira de nouveau lundi.

LE TESTAMENT DU GRAND CHEF

Le troisième tribunal civil de paix d'Ankara, après ouverture du testament d'Atatürk, avait ajourné à une date ultérieure l'audience au cours de laquelle les personnes citées dans le testament devaient pouvoir faire usage de leurs droits juridiques pour récuser ou accepter le legs qui les concerne. Le tribunal a fait les notifications nécessaires aux intéressés. La sœur d'Atatürk, Mme Makbule, a adressé au tribunal une requête l'avisant qu'elle accepte la notification et n'a aucune opposition à faire valoir.

D'autre part, les juges du tribunal précédent, depuis deux jours, au kiosque d'Atatürk, au relevé des meubles qu'il a légués au parti.

Le congrès extraordinaire du Parti se tiendra le 26 décembre

L'ordre du jour ne comporte que deux points

Ankara, 16 - Notification a été faite à tous les Vilayets que le Congrès extraordinaire du Parti Républicain Populaire se réunira le 26 courant. Certains gouverneurs de Vilayets y prendront part à titre de présidents des comités régionaux du parti.

Ankara, 16 (A.A.) - Le vice-président du P. R. P. a convoqué, par la communication ci-après, l'Assemblée extraordinaire qui doit se réunir au 26 courant :
Je convoque le Parti Républicain Populaire à une réunion extraordinaire pour le 26 courant en vue de discuter les questions mentionnées ci-dessous.

ORRE DU JOUR

1. — Modification des paragraphes du règlement général du Parti en ce qui concerne le mode d'élection du président général.
2. — Elections des membres du Comité central.

Le Président de la République à l'Orman Çiftliği

Ankara, 16 — Le Président de la République İsmet İnönü a honoré ce matin de sa visite la ferme de l'Orman Çiftliği. Il a visité les différentes installations et s'est livré à des études.

force chancane année sa collaboration de

L'inauguration de la seconde Caisse de la Banque populaire

Hier à onze heures trente, près de Sirkeci, a été solennellement inaugurée, par le ministre de l'Economie, M. Şakir Keleşbir, la seconde caisse de la Banque populaire.

Après un bref discours de M. Ata Avci, directeur de la Banque, qui fit en un rapide raccourci le tableau de l'activité de l'institut depuis sa fondation, le ministre de l'Economie prit la parole.

M. Şakir Keleşbir évoqua tout particulièrement la nécessité dans laquelle se trouvait le gouvernement de mettre à la disposition des classes laborieuses un crédit qui leur permette de faire face à leurs besoins soit familiaux soit d'affaires. Les industriels, les commerçants, dit le ministre, peuvent facilement trouver un crédit auprès des banques déjà existantes mais celles-ci, pour diverses raisons d'ordre administratif et technique, ne consentent pas des prêts aux particuliers pauvres.

La fondation de la Banque populaire avait été décidée par le gouvernement dans le but de combler cette lacune et de venir en aide aux classes laborieuses. La Banque qui a déjà ouvert à Ankara sa première Caisse populaire procède à l'agrandissement de cette institution, contenant un vaste système qui mettra, la seconde à Istanbul. Bientôt les caisses populaires se multiplient à travers le pays en un vaste système qui permettra, à la portée des couches moyennes de la population, un crédit adapté à leurs exigences et à leurs moyens de paiement.

M. Şakir Keleşbir conclut son discours par un hommage au Grand Chef défunt et à son successeur à la plus haute magistrature de l'Etat, M. İsmet İnönü.

Le président du Conseil, M. Celâl Bayar, malgré le désir qu'il éprouvait d'inaugurer lui-même cette seconde Caisse de la Banque, en a été empêché par ses occupations absorbantes.

A la fin du discours ministériel, les nombreux invités ont visité, à la suite de M. Keleşbir, les divers locaux de la Caisse. Dans un salon, un buffet princièrement garni attendait, pour finir, les nombreux hôtes de la Banque.

Les légations de Roumanie à Ankara, Athènes et Belgrade érigées au rang d'ambassades

Bucarest, 17 — Le Roi Carol a signé hier le décret élevant au rang d'ambassades les légations de Roumanie en Turquie, en Grèce et en Yougoslavie.

La zone de Kırşehir a été éprouvée par un nouveau séisme

Ankara, 16 (A.A.) - Aujourd'hui à 13 heures 4, une secousse sismique a été enregistrée ici.

Selon les informations fournies par la direction générale des services météorologiques, un violent tremblement de terre a été ressenti à la même heure à Kırşehir et aux environs de cette localité. Des lézards se sont produits surtout à Kırşehir, Avanos, Muşur et Çiçekdağı. On ne déplore pourtant aucune perte de vie humaine.

Aux environs de Kırşehir, aux villages de Soğular, Akpınar, Tursumburnu, des murs se sont effondrés et les lézards sont particulièrement sensibles.

Le séisme a été ressenti légèrement à Kayseri, à Divas et à Konya et assez violemment à Yozgat.

Istanbul, 16 (A.A.) - Communiqué de l'Observatoire de Kandilli : Aujourd'hui à 13 heures 4 m. 17 sec. un violent séisme a été enregistré. L'épicentre se trouverait à 410 km. à l'Est d'Istanbul.

LA PLUS GRANDE OPERATION QUI AIT JAMAIS ETE EFFECTUEE A LA DYNAMITE

Berlin, 16 (A.A.) - Les trois mille ouvriers des chantiers de construction des autostrades invités à Berlin par le Führer-chancelier à l'occasion de l'achèvement du trois millième kilomètre du réseau, ont assisté ce matin, près de Berlin, à la plus grande opération jamais effectuée à la dynamite pour le déblaiement d'un marécage. La charge était de 20 millions de kilos. L'opération fut exécutée sans aucun incident et avec tout le résultat escompté.

Cette opération assure non seulement une grande économie de temps mais aussi une économie de frais évaluée à un million de marks.

Avant l'explosion on avait accumulé sur le terrain miné un banc de sable de 320 mètres de longueur et de six à huit mètres de hauteur. Les mines furent ensuite enfoncées dans le marais à l'aide de jets d'eau sous une pression de huit atmosphères. On a procédé alors au déblaiement à la dynamite des parties du marécage situées sur le tracé de l'autostrade.

La déconvenue de M. Cemil Mardam à Paris

La France n'a pas ratifié le traité avec la Syrie

Les derniers incidents ne sont qu'un début...

M. Ömer Rıza Doğrul écrit dans le Tan :
Les dépêches nous annoncent que le président du Conseil syrien, Mardam bey, a quitté la France pour rentrer en son pays. Il n'a pas atteint son objectif, la ratification de l'accord franco-syrien de 1936 qui mettait fin au mandat français en Syrie. Le président du Conseil syrien se trouvait en France depuis le mois d'août dernier ; il y a eu des entretiens avec les dirigeants français. Si l'on tient compte de la durée de son absence, on peut en conclure qu'il a jugé nécessaire de se livrer à une grande activité et à de grands efforts en France. Il a signé entretemps, avec le ministre des Affaires étrangères français, un accord additionnel au traité de 1936. On apprend que le but de ce document est d'assurer de plus grandes facilités pour les déplacements des troupes françaises en Syrie et de garantir d'un degré de plus les droits des minorités vivant dans ce pays.

Il est hors de doute que Mardam bey a apposé sa signature à ces conventions complémentaires en vue de faciliter la ratification du traité lui-même et de satisfaire les éléments et les facteurs qui, en Syrie même, font obstacle à cette ratification. Il a donc consenti à ce sacrifice et a demandé, en retour, à la France, de contribuer à son tour à la stabilisation de la situation de la Syrie.

Mais en dépit des sacrifices continus auxquels consent la Syrie, on est frappé de ce qu'elle ne soit parvenue en aucune façon à faire ratifier le traité.

Et l'on voit aussi qu'en dépit d'un séjour de cinq mois en France le président du Conseil syrien n'est pas parvenu à obtenir la mise en vigueur d'un document qui reconnaît l'indépendance, tout au moins en paroles, de la Syrie. Il est évident, par les annexes mêmes ajoutées au traité, que le gouvernement français n'est pas satisfait de ce texte et qu'il ne désire pas l'appliquer. En d'autres termes la France n'est même pas disposée à reconnaître à la Syrie une demi-indépendance. En revanche, les Syriens savent que le traité est loin de satisfaire leurs aspirations nationales. La France, elle, estime que le traité accorde trop de choses aux Syriens et est convaincue qu'il faut les réduire. Tel était le but du texte additionnel que l'on a imposé à Mardam bey. Le fait qu'en dépit de tout cela le président du Conseil syrien revient sans avoir sauvé le traité, n'est pas de nature à produire une bonne impression parmi les Syriens.

Lors de son départ, Cemil Mardam bey

s'était engagé à sauver à tout prix le traité. Il revient sans avoir pu assurer la ratification du traité. On ne sait même pas quand le traité pourrait entrer en vigueur.

On affirme que cette ratification ne saurait tarder, mais c'est en faisant miroiter des éventualités de ce genre depuis 1936, que l'on a traité les espérances des Syriens.

Cette fois, Cemil Mardam bey ne revient pas seulement les mains vides, mais il rapporte un acte additionnel qui assure de nouveaux droits à la France en Syrie, sans que la Syrie ait obtenu satisfaction d'un seul de ses droits.

Il est impossible de mesurer, dès à présent, le degré de la mauvaise impression qui sera produite en Syrie par cette situation. Mais l'instabilité qui règne en Syrie sera cause, en tout cas, de graves secousses dans ce pays. Les incidents sanglants qui ont continué à se présenter entre opposants et gouvernements peuvent être considérés comme le début de ces secousses.

MEMES METHODES EN SYRIE ET EN TUNISIE

Rome, 17 (A.A.) - Le rédacteur diplomatique de l'Agence Steim écrit :

La bruyante campagne de la presse française contre l'Italie pour la question tunisienne, paraît particulièrement destinée à détourner l'attention internationale des graves événements qui mûrissent en Syrie ou la France applique la méthode déjà suivie par elle pour établir injustement sa domination militaire en Tunisie.

On se souvient que, par un deuxième traité signé en 1901, la France s'engageait à se retirer de la Tunisie aussitôt que l'administration locale aurait été en mesure de garantir l'ordre. Mais la France viola cet engagement et étendit sa domination en Tunisie par de nouvelles occupations militaires. Plus tard elle s'engagea à ne pas fortifier Bizerte, mais cet engagement fut lui aussi violé.

Des procédés de cette sorte se répètent en Syrie, territoire sous mandat.

Le 14 novembre 1938, la France conclut, avec le nouveau président du Conseil syrien, un nouvel accord militaire qui annule le traité précédent. Il paraît cependant que cet accord ne sera pas non plus considéré comme valable. En effet, le gouvernement de Paris annonça qu'il n'a pas l'intention de le présenter au Parlement.

On peut donc penser que le gouvernement français veut répéter en Syrie les méthodes déjà adoptées en Tunisie.

LES BIENS DE JUIFS EN ITALIE

LES PROPRIETAIRES RECEVRONT DES BONS SPECIAUX PORTANT 4 % D'INTERET

Rome, 16 (A.A.) - Le Conseil des ministres, réuni ce matin au palais Viminale sous la présidence du Duce, a pris plusieurs décisions importantes dont certaines concernent notamment les citoyens italiens de race juive. Le conseil a décidé que ces citoyens doivent dénoncer tout leur patrimoine immobilier et les entreprises dont ils sont propriétaires. La partie des biens immobiliers excédant les limites consenties aux Juifs non-discriminés, doit être cédée à l'institut qui va être créé incessamment avec mission d'acquiescer, gérer et revendre graduellement lesdits biens immobiliers. Les propriétaires recevront en contrepartie de la valeur des biens cédés, des titres spéciaux émis par l'institut susdit, qui rapporteront quatre pour cent.

LES COUPLES PROLIQUES

Rome, 16 - Le 20 décembre, le Duce distribuera des récompenses à Palazzio Venezia, à 95 couples d'agriculteurs choisis parmi les plus prolifiques d'Italie. Ces couples ont, au total, 807 enfants, dont 696 nés après le 1er janvier 1928.

UNE CONFERENCE DE M. BOTTAI

Rome, 16 - En présence du prince de Piémont et avec l'intervention du ministre de l'Education nationale, la 13e année académique des cours supérieurs des études romaines, a été solennellement inaugurée. Le ministre Bottai a fait une conférence sur « Rome au sein de l'école italienne ».

UNE TROUPE JAPONAISE EN ITALIE

Rome, 16 - La Reine et l'Impératrice, la princesse Marie de Piémont et la princesse de Hesse, ont assisté hier soir au spectacle donné par la troupe japonaise Takarazuka. Le Duce y a également assisté. Le spectacle s'est terminé par une imposante manifestation à l'égard de la nation amie.

Manifestations d'allégresse à Memel

Berlin, 17 — Une manifestation spontanée, sans précédent à Memel, s'est déroulée en cette ville, hier, lorsque furent connus les résultats des élections. Un cortège, auquel a participé la population de la ville s'est formé. Le Dr. Neumann a assisté au défilé des organisations sportives et du service d'ordre. A 19 h. toutes les cloches ont commencé à faire retentir leurs carillons. De grands feux se sont allumés tout le long du territoire, depuis l'istil jus qu'aux marais de Kurischer Haff.

Le problème ukrainien

UNE CARTE SIGNIFICATIVE

Varsovie, 16 (A.A.) - La presse signale que des tracts en langue ukrainienne, tchèque et allemande sont distribués en Silésie de Cieszyn dans les régions recouvrées par la Pologne.

Ces tracts comportent, entre autres, la carte de la Pologne où les frontières sont tracées d'une manière correspondante à certaines revendications ukrainiennes.

On signale, d'autre part, que des cours ont été organisés à Dantzig pour les Ukrainiens membres des organisations nationales-socialistes, cours auxquels participent des Ukrainiens de Pologne, de la Russie subcarpathique et de Roumanie.

SOUPE POPULAIRE DANS UN PALAIS

Naples, 16 - Une soupe populaire pour indigents fut inaugurée au Palais royal en présence de la princesse de Piémont. Cent personnes y furent admises. D'émouvantes manifestations saluèrent la princesse.

LE TYPHUS

Sofia, 17 (A.A.) - Une épidémie de typhus éclata dans le village de Jivkovo. On signale déjà 60 cas.

L'Italie, dit le "Giornale d'Italia", défend à Tunis l'esprit et le sang de ses citoyens

Le statut des Italiens de la Régence est antérieur à la venue de la France

Rome, 16 — Dans un éditorial, le "Giornale d'Italia" retrace l'histoire de l'occupation française en Tunisie. Il rappelle qu'au début, celle-ci ne devait être que temporaire et relève que le régime politique de la Tunisie est celui du protectorat, qui n'autorise pas l'exercice plein et illimité des droits de souveraineté. En arrivant en Tunisie, la France a trouvé le statut des Italiens déjà constitué et elle ne put l'annuler. Le journal rappelle que les traités de 1884 et de 1894 ont reconnu aux Italiens les droits acquis en Tunisie. Mais la France a tenté très vite de se soustraire à leurs dispositions et d'en détruire à la fois l'esprit et la substance.

Le "Giornale d'Italia" dénonce à ce propos le traitement d'infériorité imposé par la France aux Italiens que l'on empêche d'exercer des professions libérales, de faire valoir leurs titres obtenus dans les écoles italiennes. En outre, depuis plus de quinze ans, les autorités françaises déploient une intense action de dénationalisation des Italiens.

« Un éclaircissement des positions — conclut le journal — s'impose donc aujourd'hui pour la Tunisie. C'est là un problème central entre l'Italie et la France. L'Italie défend le sang et l'esprit de ses citoyens émigrés en Tunisie. L'Europe ne s'achève pas aux côtes méridionales de la Méditerranée; elle se prolonge en Afrique septentrionale. L'Italie fait valoir ses droits particuliers à Tunis non seulement par la forte population italienne qui y est présente, mais par la civilisation elle-même de l'Afrique septentrionale. »

Rome, 17 A.A. — Le "Giornale d'Italia"

LES DERNIERS PREPARATIFS

— o —

La visite des ministres anglais à Rome

Rome, 17 — Lord Perth a eu hier une entrevue prolongée avec le comte Ciano. On précise dans les milieux de l'ambassade de Grande-Bretagne que la question de Tunis n'a pas été abordée à cette occasion. Avant le départ du comte Ciano pour Budapest, lord Perth a tenu à donner la dernière main aux préparatifs de la visite d'Etat que feront M. Chamberlain et lord Halifax à Rome du 11 au 14 janvier.

L'INSTITUT CULTUREL ITALIEN DE BULGARIE

Sofia, 16 — En présence des plus hautes personnalités du monde intellectuel bulgare fut inaugurée la quatrième année académique de l'Institut Culturel Italien de Bulgarie. Le ministre d'Italie évoqua la culture romaine et annonça officiellement la constitution d'un groupe italo-bulgare. Le directeur de l'Institut prononça une conférence sur le thème : Constantin le Grand et l'éternelle mission de Rome.

LA SUISSE ITALIENNE

Berne, 17 (A.A.) - Le groupe radical émit le vœu que le Conseil fédéral prenne en sérieuse considération les revendications économiques et culturelles de la Suisse italienne.

LE DUC D'AOSTA AU BRÉSIL

Rio-de-Janeiro, 16 - A l'occasion de l'arrivée à Rio-Grande du croiseur italien Duca d'Aosta, les représentants de toutes les collectivités italiennes des différentes localités de l'Etat du Rio-Grande du Sud se rassemblèrent en cette ville en vue de fêter les marins italiens durant leur séjour.

UN INCENDIE A ALEXANDRIE

Alexandrie, 17 (A.A.) - Un terrible incendie éclata hier après-midi dans les entrepôts de la douane d'Alexandrie. On déplorait huit victimes carbonisées et de nombreux blessés. Le sinistre fut causé par l'inflammation de caisses de films.

Le "Jose Luiz Diaz" a été réparé

Berlin, 17 - On apprend de Gibraltar que le destroyer espagnol «Jose Jose Luiz Diaz» que le gouvernement britannique n'avait pas autorisé à se faire réparer dans les chantiers anglais, a été remis en état par deux navires-ateliers envoyés de France.

En Silésie polonaise

Varsovie, 17 (A.A.) - Les journaux s'élèvent énergiquement contre les nouvelles de la presse anglaise, plus particulièrement celles du Daily Express, au sujet de la situation dans la Silésie récupérée par la Pologne. Ces informations tendancieuses cherchent à démontrer que lesdits territoires seraient le foyer de nouvelles complications internationales en tant que « terrain de collision entre la garde frontalière polonaise d'une part et les Tchèques et les «insurgés» allemands, d'autre part ».

Le Daily Express alla même jusqu'à annoncer une révolte des troupes polonaises de Silésie.

L'origine de ces nouvelles fantaisistes est évidente. Elles portent l'empreinte de l'inspiration du ministère de la Propagande de Prague qui ne veut pas accepter le fait de la restitution à la Pologne des territoires qui lui furent ravés autrefois.

UN NOUVEAU DIRIGEABLE AMERICAIN

New-York, 17 (A.A.) - Le nouveau dirigeable K-Deux non rigide avec douze personnes à bord, fit hier un court vol d'essai. Les résultats furent satisfaisants.

LA DEPRIVATION DE PARIS

Paris, 16 — Le président du Conseil Municipal de Paris, M. Provost de Launay adressa une lettre au préfet de police, M. Langeron, dans laquelle il déclare qu'il est nécessaire de mettre fin à la saleté matérielle et morale qui est en train d'envahir Paris. Il écrit notamment : « Depuis quelques mois la prostitution a envahi des quartiers qui n'avaient pas encore été souillés. Elle se déploie en plein jour sous les yeux mêmes de la police. »

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

La tâche qui incombe aux Balkaniques

A propos des déclarations faites à Paris par S. M. Le Roi Georges de Grèce, M. Yunus Iyadî revient, dans le « Cumhuriyet » et la « Cumhuriyet » sur une idée qu'il a souvent soulevée :

... Nous disons qu'avec une union de cette nature entre elles, les Nations balkaniques auront réalisé une véritable grande puissance.

Cette idée, qui n'atteint nullement l'indépendance intérieure des nations balkaniques, est vraiment très belle, mais un peu difficile. Pourtant, ces difficultés ne sont pas de celles qu'on ne puisse surmonter aisément. Par exemple, cette organisation devant, par le fait même, se charger de la défense de l'ensemble des territoires balkaniques, elle rend indispensable la perfection harmonieuse de l'appareil militaire de chacun des Etats balkaniques. Dès lors, l'assujettissement de toutes les questions de défense dans les Balkans à un même organisme et à un contrôle supérieur s'impose. D'ailleurs, tous les pays possèdent une organisation de défense. Il faudra naturellement les adapter les uns aux autres et unifier la conduite et la direction des armées suivant les plans d'un conseil commun.

Au point de vue territorial et frontalier — et rien qu'à ce point de vue — il faudra que la politique étrangère de tous les Balkans et de chacun des balkaniques soit élaborée par un groupe commun et uni qui sera chargé de l'exprimer. Et c'est là, du reste, un résultat des plus naturels de la nécessité que nous venons de relever plus haut.

C'est ainsi que, grâce à ces deux combinaisons, le domaine des Balkans se trouvera transformé en une sorte de forteresse qu'il sera impossible d'attaquer, non seulement à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur.

L'accord de commerce avec l'Allemagne

Poursuivant l'analyse du traité de commerce turco-allemand, M. Zekeriyâ Setel écrit dans le Tan :

Le nouvel accord ayant été élaboré en tenant compte des leçons des anciens, il contient des dispositions diamétralement opposées aux anciennes. Son application a eu pour effet immédiat de déplacer en notre faveur, en apparence, l'équilibre commercial.

Toutefois, en réalité, la situation est la suivante :

1 L'Allemagne, dans ses accords commerciaux avec les pays étrangers, fixe la valeur du mark en tenant compte de la situation politique et économique de ces pays. Dans ces conditions, le mark n'a pas une valeur fixe et déterminée, comme la Lstg. ou le dollar. Ainsi, dans les transactions avec notre pays, la valeur du mark a été fixée à 50 p. Mais si nous dépassons les frontières des Balkans, nous trouvons le mark à 30 à 35 p. Ainsi, en payant à 50 p. les marchandises qu'elle nous achète, l'Allemagne nous paye en réalité 30 p. Et le bilan des échanges présente toujours, de ce fait, une plus value en sa faveur.

2 Les matières premières non-ouvrées et les denrées composent la plus grande partie des marchandises que nous exportons à destination de l'Allemagne comme aussi des autres pays. Nos produits agricoles sont connus dans le monde entier et nous pouvons toujours leur trouver des acquéreurs. Les déverser sur le marché allemand signifie attacher uniquement à l'Allemagne nos commerçants et nos producteurs.

3 Un coup d'oeil à nos statistiques nous démontre que nos relations commerciales avec l'Allemagne se développent de jour en jour de façon énorme tandis que nos relations avec les autres pays diminuent de jour en jour. Notamment nos transactions avec les pays de la Baltique sont arrêtées. Car ces pays se procurent en Allemagne les matières premières qu'ils auraient pu acheter chez nous.

4 L'Allemagne joue, en quelque sorte, le rôle d'un commissionnaire de la Turquie sur les marchés mondiaux. Après avoir modifié les emballages et la manipulation des articles qu'elle nous achète, elle les réexporte contre des devises libres.

...Suivant nos informations le gouvernement s'était efforcé, à priori, de remédier à ces inconvénients lors de la conclusion du nouvel accord de commerce et avait obtenu la promesse que les marchandises qui nous seraient achetées par l'Allemagne seraient consommées uniquement sur le marché allemand. Si cette promesse est tenue, nous n'avons plus rien à craindre. Nous ne sommes pas des adversaires systématiques du commerce avec l'Allemagne. Au contraire, l'Allemagne est un marché important pour beaucoup de nos articles. Nous ne saurions le négliger. Par exemple, en ce qui concerne le tabac, l'Allemagne est un de nos clients les plus riches. Le gouvernement de la République a sans doute conscience des inconvénients que nous avons signalés plus haut. Et il prend les mesures en conséquence. C'est pourquoi nous sommes sans inquiétude.

Une question ukrainienne ?

M. Asim écrit dans le Kurun : Après l'Anschluss l'Allemagne a réglé la question des Sudètes. Puis elle s'est entendue avec la France. Que fera-t-elle maintenant ?

maintenant ?

Les journaux d'Europe parvenus par le dernier courrier nous apprennent qu'elle a commencé à s'occuper de la question d'Ukraine. On sait qu'à la suite du partage de l'ancienne Tchécoslovaquie, la Russie subcarpathique ou Ruthénie, avec sa population d'un million d'habitants, a obtenu une administration autonome aux côtés des Tchèques et des Slovaques. Et en même temps que le reste du pays, la Ruthénie est passée sous l'influence du Reich.

Les dernières nouvelles semblent indiquer que les Allemands ont tenu à maintenir une administration autonome en Ruthénie afin d'avoir un tremplin pour passer à l'avenir une question ukrainienne. L'Assemblée nationale ukrainienne créée à Prague vise à grouper une Ukraine de 40 millions d'âmes en ajoutant au million d'Ukrainiens de Ruthénie, 30 millions d'Ukrainiens de Pologne et 30 millions d'Ukrainiens de Russie soviétique. Les publications des journaux allemands ne laissent subsister aucun doute quant au fait que ce mouvement est encouragé par le Reich. Le fait que ce mouvement ait commencé à se manifester après la conclusion de l'accord franco-allemand, est aussi caractéristique.

Depuis la signature de cet accord, l'Allemagne a les mains libres à l'Est. Les liens entre la France et la Tchécoslovaquie et entre la Russie et la Pologne sont brisés. Mais devant la menace nouvelle, la Russie soviétique et la Pologne se sont aussitôt unies.

LES ARTICLES DE FOND DE L'ULUS

Nos congrès de vilayet

Jeudi, les congrès régionaux du parti du peuple ont été inaugurés simultanément dans 50 vilayets où l'organisation du parti est complète. Ces réunions se sont poursuivies vendredi et les conseils d'administration ainsi que les autorités compétentes, en établissant les désirs de tous les membres du parti, paysans et citoyens, répondront aux demandes de la population.

Ainsi, par le canal du parti, on aura procédé à nouveau à un relevé et à un large appel des vues, des sentiments et des désirs du peuple en ce qui a trait aux affaires du pays et aux causes nationales. En ces jours exceptionnels, de nouvelles possibilités sont offertes au pays de démontrer et de faire connaître à nouveau au monde entier dans quelle mesure le populisme s'est enraciné en Turquie et y est appliqué. Quoi de plus naturel, pour un régime populiste, issu du peuple et en tenant compte des besoins du peuple que de revenir lorsqu'il en trouve l'occasion, à sa propre source pure, de l'entendre et de s'en nourrir ?

Par ses congrès annuels des « foyers » et des « nahiyeh », par ses congrès des « kazas » et des vilayets qui se tiennent tous les deux ans, le Parti Républicain du Peuple qui s'est fondé avec le peuple, forme un seul corps avec lui, qui renforce chaque année sa collaboration avec l'Etat, donne à tous ses membres l'occasion de participer une fois de plus à ses travaux et partant, aux affaires de l'Etat. Etant donné que le nombre des membres du parti ne cesse de s'accroître et que leurs vues et leurs désirs sont les vus et les désirs de la nation elle-même, ces décisions prises au sein de ces congrès sont indubitablement celles de la nation entière. Le Parti Républicain du Peuple démontre ainsi qu'il trouve toujours sa source dans les désirs, les sentiments, les vues du peuple.

MARINE MARCHANDE

LE LANCEMENT DU «KADES»

Jeudi, dans l'après-midi, a eu lieu au chantier naval «Neptun» de Rostock le lancement du paquebot Kades de 3100 tonnes construits pour le compte de la Turquie. C'est le troisième lancement de navire effectué cette année dans ce chantier pour le compte de la Deniz-Bank. Immédiatement après le lancement du Kades, on a mis sur cale un quatrième navire toujours pour le compte de la Turquie.

LA DETTE AMERICAINE

Washington, 16 (A.A.) - La Dette Publique vient d'atteindre le chiffre sans précédent de 39 milliards 400 millions de dollars, soit 303 dollars par habitant.

M. VEDAD NEDIM TÖR COMMISSAIRE A L'EXPOSITION DE NEW-YORK

Ankara, 16 (Du «Kurun»). — Le Dr. Vedad Nedim Tör a été désigné comme commissaire à l'Exposition de New York, à la suite du retrait de M. Salânettin Çam.

LA VIE LOCALE

LE VILAYET

L'INDISPOSITION DU Dr. KIRDAR

Le Dr Lütüf Kirdar, qui avait pris froid en revenant, est immédiatement rentré chez lui après avoir présidé à l'inauguration du congrès de la filiale du vilayet du Parti Républicain du Peuple. Il continue toutefois à s'occuper chez lui des affaires du Vilayet et de la Municipalité et a reçu divers fonctionnaires auxquels il a donné des instructions.

LA MUNICIPALITE

LA ROUTE GUMUŞSUYU - DOLMABAĞÇE

Certains confrères avaient annoncé que le contrat de l'entrepreneur chargé de la construction de l'avenue entre Gümüşsuyu et olmabağçe avait été dénoncé, par suite de la non-livraison de cette artère dans le délai voulu. Cette nouvelle est infondée. La durée fixée pour l'exécution des travaux en question était de 60 jours. Considérant qu'il y a eu entretemps plusieurs jours de mauvais temps et que, d'autre part, les travaux ont dû être suspendus en raison de diverses fêtes, l'entrepreneur a demandé une prolongation de délai.

La commission permanente de la Municipalité, considérant que la construction est presque entièrement terminée, a accédé à cette demande.

LE BUREAU DES EXPROPRIATIONS

La Municipalité vient d'être informée que le ministère de l'Intérieur approuve la création en notre ville d'une Direction Générale des Expropriations suivant la proposition qui en avait été faite par l'assemblée du Vilayet. La nouvelle Direction sera rattachée à la Direction du Service Cartographique, du Service Technique de la Municipalité. Elle comportera un directeur, un architecte, trois préposés techniques, un avocat, un contrôleur et un dactylo.

Le vali, Dr. Lütüf Kirdar, désignera ces jours-ci la personne qu'il destine à la direction de ce nouveau bureau qui entrera immédiatement en activité.

LE PRIX DE LA VIANDE

A la suite de l'abondance des arrivages de viande des régions d'Anatolie et de la mer Noire, la direction des services de l'économie à la Municipalité a procédé à une nouvelle fixation du prix de la viande. Le mouton «kivirek» et l'agneau se vendront librement, sans prix limite. Le prix minimum du mouton «karaman» est réduit de 36 à 31 p. pour les prix de gros et de 38 à 36 p. pour les prix de détail. La viande de bœuf demeure comme par le passé à 30 p.

Parmi les mesures que l'on envisage de prendre dans un proche avenir en vue de donner une solution définitive au problème de la viande figure la création d'un grand abattoir dans les provinces orientales centre de production de notre bétail de boucherie. Les nou-

veaux bateaux de 5.200 tonnes commandés par la Deniz-Bank auront une cale pourvue d'installations frigorifiques ce qui rendra possible le transport à Istanbul de la viande abattue.

On économisera de ce fait une série de frais; la viande abattue étant moins encombrante, payée moins de fret que le bétail vivant. En outre, les frais d'entretien de bétail pendant la traversée, les frais d'étable à Istanbul disparaîtront. On escompte que la viande de boucherie pourra être livrée sur le marché 10 p. moins cher.

LA POLICE MUNICIPALE

Il y a trois ans, la police municipale du vilayet d'Istanbul avait été rattachée au cadre de la Sûreté. Néanmoins, cette organisation continuait à s'occuper uniquement des affaires municipales. Le nouveau directeur de la Sûreté, M. Sadrettin Aka, vient de prendre à cet égard une décision importante: les anciens agents de la police municipale ont été versés au cadre général de la Sûreté et les préposés municipaux seront changés chaque dix jours. Ils seront prélevés sur le cadre général de façon que le roulement sera plus général et que les affaires purement électorales cesseront d'être le lot exclusif d'une catégorie déterminée et limitée de préposés. On espère obtenir ainsi un rendement meilleur et une application plus stricte des règlements.

POUR LA SANTE DES AGENTS DE POLICE

On se souvient qu'il y a trois ans on avait fait enlever les guérites des agents de police qui encombraient les coins de nos rues et étaient une survivance anachronique des régimes abolis. Seulement, en dépit de leurs inconvénients multiples, ces guérites offraient un abri aux agents en planton. Depuis leur suppression, les cas de rhume et de grippe se sont multipliés en hiver, parmi les braves représentants de l'ordre public. On a donc procédé à une distribution générale de bons imperméables qui protégeront les agents contre le froid et la pluie et de bons gros gants fourrés. Voici qui, ajouté au casque que la plupart d'entre eux portent en service, modifie sensiblement leur silhouette classique.

LES ASSOCIATIONS

UNE ECOLE PROFESSIONNELLE

Le comité d'assistance commun des associations d'artisans avait décidé la création d'une école des garçons, tailleurs, coiffeurs et cuisiniers. Il y a déjà une école pour les garçons de café et de restaurants mais par suite de certaines divergences de vues qui ont surgi elle ne donne pas tous les résultats escomptés. On envisage maintenant de louer un même local où pourraient s'exercer tous les divers cours en question, ce qui réduirait sensiblement les frais d'administration et d'exploitation.

La comédie aux cent actes divers...

COMMENT ON ECRIT L'HISTOIRE

Un confrère du matin avait annoncé le vol de stocks d'étoffes importants à la fabrique de Karamürsal, à Fatih. Ce journal précisait qu'une commission présidée par le premier juge d'instruction de Sultan Ahmed, M. Resid, avait constaté que la valeur des marchandises disparues n'était pas inférieure à 900 Ltq. Mais ce qui faisait l'intérêt...

professionnel de ce cambriolage c'est que, toujours d'après ce même confrère matinal, les voleurs n'auraient pas opéré de façon banale, en forçant les portes ou en sciant les barreaux des fenêtres; on leur prêtait une méthode beaucoup plus inédite: enlèvement des tuiles et percement du toit. En une seule nuit, ils auraient pénétré à l'intérieur de la fabrique et emporté leur butin par la même voie qui leur avait servi pour s'introduire dans la place. Le père Noël (dont c'est le mois) opère, lui par les cheminées. Et d'ailleurs, il dépose des objets et n'en prend pas...

Mais voici qu'un confrère du soir réduit à néant toute cette rocambolesque histoire: d'abord, les malandrins n'ont emporté que 3 pièces d'étoffe et non 300. Puis, ils n'ont pas percé le toit mais se sont introduits par une fenêtre. Enfin, un membre du personnel de la fabrique, un certain Şeref, sur qui pèsent de fortes préventions, a été arrêté.

La première version avait tout de même plus de relief...

ABORDAGE

Depuis deux jours il y a, à nouveau, abondance de poisson dans le port. En

48 heures on a pris 45.000 paires de seuls «toriks». Rizeli Osman et Zekeriyâ n'avaient pas hésité à se rendre à la pêche en pleine nuit. Parvenus par le travers de Salıpazarı, ils avaient abandonné les rames et guettaient le poisson. Tout à coup un motor-boat venant à toute vitesse de Tophane heurta de l'étrave le mince bordé de leur barque. Les deux pêcheurs, tout à leur travail, n'avaient pas vu venir leur abordage. Ils furent précipités à la mer. En outre, Osman eut la jambe taillée par l'hélice du motor-boat qui, en dépit de leurs appels, poursuivit sa course échevelée.

Heureusement, on entendit leurs cris de la côte et on s'est empressé à leur secours. Osman a été transporté, mourant, à l'hôpital de Beyoğlu.

On n'a pas retrouvé le motor-boat cause de l'accident. La police enquête.

DANS L'EAU FROIDE

Le marchand ambulant Salih, à Kasımpaşa, convaincu d'avoir causé la mort de son fils adoptif Necati en le plongeant dans de l'eau froide, a été condamné à 8 mois de prison et 20 Ltq. d'amende pour homicide par imprudence.

ENTRE DETENUS

Le 1er tribunal pénal de paix de Sultan Ahmed a prononcé sa sentence à l'égard de deux condamnés, Mustafa et Nazım, qui s'étaient blessés l'un l'autre en prison. Les témoins entendus étaient aussi des détenus qui ont comparu entre deux gendarmes. Mustafa a été condamné à 29 Ltq. et 10 p. et Nazım à 22 Ltq. et 60 p. d'amende.

Une enquête de "Beyoğlu"

A quoi est due la cherté de la vie à Istanbul ?

Nous avons commencé hier la publication des premières lettres reçues à la suite de notre enquête sur la vie chère. Nous continuons aujourd'hui par certaines lettres dont quelques-unes touchent même d'une façon indirecte la santé de la population.

★

Un lecteur nous écrit de Cihangir : J'ai ma femme atteinte de rhumatisme des nerfs et cela depuis de longues années sans que même les meilleurs médecins de notre ville aient réussi à lui apporter une amélioration durable. Je dépense par mois près de 25 livres en médicaments, dont la presque totalité sont des spécialités coûtant au-dessus de deux livres. Il m'est arrivé de payer pour une seule injection la ment se soignent donc les pauvres ?

Je suis, Dieu merci, en état de supporter de pareilles dépenses. Mais comment se soignent donc les pauvres ?

Faut-il lorsqu'on n'a pas d'argent, se laisser mourir faute de pouvoir acheter les coûteuses spécialités si chères aux médecins ? Ne peut-on remédier à cet état de choses si désastreux pour les classes laborieuses de la population ?

Certes, les spécialités sont chères même à l'étranger, mais n'aurait-il pas fallu au moins les exempter des droits de douane du moment qu'elles ne font la concurrence à aucun produit local ? L'Etat n'y perd pas grande chose, de pareils articles ne pouvant donner lieu à aucune spéculation, le volume de leur importation ne pouvant dépasser les besoins de la consommation et celui-ci étant régi par le nombre des malades. Nul n'achètera un médicament s'il n'en a pas besoin.

Que l'on mette les articles pharmaceutiques à la portée des petites bourses ! La maladie ne tient aucun compte de la fortune.

La suggestion de notre correspondant n'est pas infondée et mérite, croyons-nous, une attention toute particulière de la part du ministre de l'Hygiène.

★

M. Fuad, Istiklâl Caddesi, aime la musique. Il se plaint de ce qu'elle revient trop cher.

J'ai acheté, nous dit-il, un appareil de radio qui m'a coûté 200 livres, soit

plus de 6.000 francs français. Ne trouvez-vous que cette somme soit énorme lorsque aux Etats-Unis les meilleurs appareils sont vendus 20 dollars soit 25 livres de notre monnaie ?

Notre gouvernement accorde une importance toute spéciale à la diffusion de la radio et vient même de nous doter d'une magnifique station puis-sante et moderne, avec un riche programme très intéressant. Mais comment l'entendre si l'on doit payer 200 livres un appareil moyen ?

En Amérique le pourcentage des propriétaires de radio est, pour certains endroits, supérieur à 100 % au chiffre de la population; plusieurs maisons possédant deux et même trois appareils. Sans vouloir atteindre ce chiffre, irréalisable actuellement chez nous pour divers motifs, il serait pourtant nécessaire d'alléger encore — ainsi que le gouvernement le projette — les taxes douanières imposées sur l'entrée des appareils de radio.

La réduction de la taxe annuelle — 10 livres par appareil — serait aussi un encouragement sensible dans le sens désiré par le gouvernement.

La suggestion de notre lecteur répond très certainement au désir intime du gouvernement et il n'est pas exclu que l'on arrive bientôt aux réductions de mandés, corollaire indispensable du magnifique effort entrepris dans ce domaine par le Cabinet Celâl Bayar.

★

La cherté des combustibles est à l'ordre du jour. Tous s'en plaignent et Mme Esther F. Mağka, tout particulièrement.

Les prix des combustibles, nous écrit notre correspondante, atteignent à pareille saison des prix exorbitants. Comme si cela ne suffisait pas, les marchands aspergent encore abondamment d'eau le charbon et le bois qu'ils vendent afin d'en augmenter le poids.

N'y a-t-il aucun moyen de contrôle et faut-il laisser le public en proie à l'avidité de ces gens ?

★

Nous y reviendrons. L'espace nous manquant, nous re-mettons à demain la suite de la publication des lettres reçues.

Presse étrangère

Mauvaise humeur française

La Gazzetta del Popolo de Turin reçoit de Rome la communication suivante :

On annonce de Paris que la France a été surprise, déçue et mécontente à la suite des déclarations de Chamberlain concernant l'éventualité d'une attaque de l'Italie à Tunis ou ailleurs et l'absence d'obligation d'intervenir de la Grande-Bretagne.

Tout en posant en principe que la question ainsi formulée était tendancieuse, on ne voit pas quelle réponse différente aurait pu formuler le « premier » anglais. Prétendait-on qu'il engageait l'intervention britannique au cours d'une simple intervention aux Communes ?

Mais, observe mélancoliquement la presse française, Chamberlain pouvait être moins précis ; il pouvait demeurer ambigu, avec une réponse anodine.

Nous pensons, par contre que la réponse ne pouvait être que précise et catégorique comme elle l'a été, avant tout en hommage à la vérité, ensuite pour éviter d'apporter une contribution à la résistance obstinée de la France, destinée à provoquer de plus grandes difficultés.

Chamberlain sait que les revendications italiennes ont un grand fondement de raison et l'on peut penser qu'il verrait vo-

lontiers la France se mettre sur la voie de la discussion plutôt que de demeurer au mur des négations.

Pourquoi Chamberlain devrait-il encourager le chauvinisme français en faisant espérer une aide que l'Angleterre n'est pas obligée le moins du monde de garantir ?

Et Chamberlain sait aussi que l'Italie n'a pas formulé ses revendications pour provoquer un conflit, mais au contraire, si cela sera possible — nous disons : si cela sera possible — pour l'éviter. Peut-on croire que l'Italie impériale puisse tolérer plus longtemps l'état de choses créé par la France à Djibouti tout au désavantage de l'économie et de la sécurité de l'Empire ?

Peut-on supposer que l'Italie fasciste soit disposée à tolérer l'aggravation progressive des conditions faites par la France aux Italiens de Tunisie ?

Peut-on penser que l'Italie impériale doive subir encore longtemps les taxes particulièrement lourdes qui frappent son trafic obligatoire à travers le Canal de Suez ?

A lire la presse française, on devrait croire que rien ne doit être changé.

Bien. Et alors, il est naturel que Chamberlain, à qui l'on demandait si l'Angleterre est obligée de défendre la France en cas d'attaque de la part de l'Italie ait répondu : « non ! »



Une rue de Tunis, quartier des souks

L'ECRAN

EN VRAC...

DEFENSE AUX PERSONNES PARFUMÉES D'ENTRER.

Si quelqu'un de vous était entré ces derniers jours dans les établissements de la Metro Goldwyn Mayer et s'était approché des théâtres d'essai No. 5 et 6 il y aurait remarqué quelques enseignes qui en interdisaient l'entrée aux personnes parfumées avec une recommandation toute spéciale aux femmes.

Cette étrange interdiction était due au fait qu'on était en train de tourner quelques scènes de *Stablemates* le nouveau film de Wallace Berry et de Mickey Rooney. A ces scènes participaient cinq des plus fameux « pur sang » d'Amérique, et selon l'entraineur, ceux-ci étaient très sensibles aux parfums. Il suffisait que leurs narines fussent touchées de la moindre émanation parfumée pour gâcher tout le travail d'une journée entière. Le maître en scène Sam Wood avait même voulu absolument interdire le fard des actrices et comme les écrivains affichaient en dehors des théâtres n'obtenant pas l'effet voulu, surtout à cause de l'élément féminin il fut obligé de refuser l'entrée à toute femme, en redoublant pour cela la surveillance pour éliminer toute contravention possible.

LUMIÈRES DE PARIS.

Tino Rossi connaît actuellement un très vif succès dans son nouveau film *Lumières de Paris*.

Songez que pour la première fois en France, trois musiciens ont écrit les mélodies chantées par le populaire chanteur. Ce sont : Maurice Yvain l'auteur de *Par la bouche* Maurice Himmel, l'auteur de *Il pleut sur la route* et Moïse Simon, l'auteur de *Peanut Vendor*. Mais ce n'est pas tout : Dans *Lumières de Paris*, Tino Rossi chante le célèbre *Ave Maria* de Gounod, et ceux qui l'ont entendu disent que jamais ce morceau célèbre n'a été joué interprété.

L'HOMME LE PLUS AIME DU MONDE.

Le professeur Lard, directeur de l'Université de Psychologie de New-York, a écrit une grande étude sur Rudolph Valentino, intitulée : *Pourquoi les femmes n'ont-elles pas oublié Valentino ?*

L'immense succès actuel, dans le monde entier du *Fils du Cheik* le dernier et aussi le plus célèbre film de l'amant éternel qu'est Rudolph Valentino, a incité le professeur Lard à chercher l'explication de l'étrange fascination que Valentino exerçait sur toutes les femmes, et surtout pourquoi ce charme agit-il encore aujourd'hui sur les coeurs féminins, alors que d'autres idoles et d'autres jeunes premiers sont oubliés. Cette étude ne donne pas la clef du mystère et Rudolph

LE TRIOMPHE DE « ROBIN DES BOIS »

La réalisation grandiose que constitue la nouvelle superproduction en couleurs naturelles de WARNER BROS. : « Les Aventures de ROBIN DES BOIS », vient d'effectuer à Paris, au REX, un démarrage absolument foudroyant, battant dès le premier jour tous les records de recettes établis précédemment dans ce théâtre depuis son ouverture.

Il y a lieu de signaler en outre l'enthousiasme des spectateurs pour ce véritable chef-d'œuvre, dont de nombreuses scènes sont applaudies chaque soir et qui renouvelle avec bonheur, dans des couleurs magnifiques, l'incontestable attrait des grandes épopées cinématographiques.

Valentino continue dans le *Fils du Cheik*, son dernier film sonorisé et remanié, à trouver le chemin des coeurs.

UNE PETITION.

Les admirateurs new-Yorkais de Jeannette Mac Donald ont adressé à la vedette une pétition de plus de deux mille signatures pour lui demander de tourner, dans un prochain film, aux côtés de son mari Gene Raymond l'acteur bien connu.

Jeannette Mac Donald vient d'accepter de tourner le film de la M. G. M., *Sweethearts* avec Nelson Eddy, pour la cinquième fois son partenaire, et ignore encore quelle sera la vedette masculine de son prochain film.

Une grande prudence empêche Jeannette de réaliser la vœu de ses admirateurs...

Où, a-t-elle avoué, j'aurais travaillé avec Gene dans un film, mais nous pensons tous deux qu'il est plus sage de ne pas le faire. Nous sommes mariés depuis presque un an et depuis ce temps nous sommes pas encore disputés ; alors, pourquoi tenter la Providence ?

CRÉPAGES DE CHIGNON.

Pour le film *C'était moi*, dont c'est une des scènes les plus comiques, Monique Rolland et Madeleine Sologne se sont battues toute une nuit. Fernandel accusait les coups, et Christian Jacque, le metteur en scène qui cherche toujours la perfection, fit recommencer la scène plusieurs fois.

Alors les maquilleurs se précipitaient, refaisaient la beauté des deux jeunes premières, les habilleuses recousaient les habits déchirés, et Christian Jacque avec un calme imperturbable, donnait le signal d'une nouvelle bataille qu'enregistraient les opérateurs.

Ce qui fit dire à Monique Rolland : « On voit bien que c'est pas lui qui reçoit les coups ! »

ACCORD FINAL.

Le metteur en scène J. K. Day a réalisé pour la Société « France-Busse Films » *Accord Final*, un nouveau film dont il est d'ailleurs l'auteur ou scénariste. Il a commencé cette réalisation par des extérieurs, sur les rives dorées, pres des eaux bleues du lac Léman.

Pour Karne von Nagy, Georges Rigaud, Nane Kanne, Josette Day, Yves Brinville, ces prises de vues furent presque la suite des vacances.

Ensuite ils retrouvèrent aux Studios Film Sonore, à Epinay Jules Berry, Albert, Jacques Baumer, Michel Vitold, Bernard Blier, Georges Rollin et beaucoup d'autres jeunes camarades qui font partie de la distribution.

M. B.

Connaissez-vous le sujet du nouveau film WARNER BROS. « WINGS OF THE NAVY » (Les ailes de la flotte) ? Il est original : deux frères, deux « cadets » de l'aviation maritime, également sympathique (il s'agit en effet de GEORGE BRENT et de JOHN PAYNE) manifestent l'un pour l'autre une inimitié désastreuse. L'esprit de compétition les entraîne à détester leurs mutuels succès, tant aux examens qu'après de la délicate OLIVIA DE HAVILLAND.

De cette rivalité, renouvelée de l'antique querelle des SEPT DEVANT THEBES, sortent moins « gags » tragiques et comiques, que notre rôle n'est point ici de vous dévoiler...

Actuellement au montage, « WINGS OF THE NAVY » sera sans conteste, un des films d'action les plus entraînants de la saison 1938-39.

Le Ciné présente aujourd'hui LE FILM des ETOILES de la SCALA de MILAN :

MELEK BENJAMINO GIGLI et **MARIA CEBOTARI** dans

L'OMBRE sur le BONHEUR

dont le sujet émouvant et passionné comprend les plus beaux passages de nombreux OPERAS entre autres BALLO IN MASCHERA et ANDRE CHENIER.

En Suppl. : le PARAMOUNT - JOURNAL.
A 1 h. et 2. 30. Matinées à prix réduits.



Une récente photo de Maurice Chevalier

SUR LE SET

« DODGE CITY » fut, au siècle dernier, une sorte de capitale du FAR-WEST. Les cow-boys y rassemblaient leurs troupeaux que les usiniers de Chicago marchandaient pendant des heures. Vers le soir, la fête commençait dans des tavernes demeurées célèbres. Filles de mauvaise vie et hors-la-loi se mêlaient aux buveurs ; on volait des bourses pleines d'or à des ivrognes ; des bagarres sanglantes éclataient que la police était impuissante à réprimer.

Unique par son mouvement, le pittoresque de ses habitants, leurs sauvageries, leur audace, DODGE-CITY est demeurée légendaire... Aujourd'hui amoindrie, modernisée, elle ne pouvait servir de cadre à un film qui aura l'ampleur, la cou-

leur, le mouvement des « Aventures de « ROBIN DES BOIS ». Aussi WARNER BROS. n'a-t-il pas hésité à reconstruire entièrement la vieille DODGE-CITY avec ses rues boueuses, ses beuglants, ses maisons de jeu, ses immenses parcs à boeufs, et sa gare, une des premières construites aux Etats-Unis.

Ajoutons à cela que plus de 1.700 costumes ont dû être conçus et exécutés par les ateliers de couture des studios de Burbank et vous aurez une idée, bien faible encore des moyens énormes mis à la disposition de MICHAEL CURTIZ pour la réalisation de DODGE CITY dont l'interprétation est hors de pair ; ne rassemble-t-elle pas autour d'ERROL FLYNN et d'OLIVIA DE HAVILLAND, frais é-mous du triomphe de « ROBIN DES BOIS » ANN SHERIDAN, GLORIA HOLDEN (qui interprète avec un talent si sûr le personnage de Mme ZOLA dans « LA VIE DE ZOLA »), John Littel, Henry O'Neill, Victor Jory, Frank Mac-hugh, Alan Hale et Bruce Cabot ?

Plus des 400 indiens authentiques, engagés par LLOYD BACON, figurent dans les dernières scènes de « OKLAHOMA KID » (Un gars d'Oklahoma), un film qui ressuscite la vie dangereuse des premiers colons américains. Obligés de défendre contre les tribus indiennes spoliées leurs champs et leurs fermes, ces courageux pionniers durent transformer les villes frontalières en véritables places fortifiées.

Comme on le sait, JAMES CAGNEY est le héros de « OKLAHOMA KID » dont les prises de vues se sont terminées dans une telle allégresse que les Indiens séduits par la gentillesse de JIMY, exécutèrent devant les « visages pâles » les danses sacrées de la mort de l'entrée en guerre et du mariage...

Une jeune fille parfaitement inconnue, mais exquise, vient de faire ses débuts à l'écran sous les auspices de WARNER BROS. Son nom ? BARBARA PEPPER. Son âge ? 18 ans.

Nous prions nos correspondants à ventuels de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.



Germano Paolieri et Fosco Giachetti dans une scène du superfilm «Giuseppe Verdi»

Le centre expérimental cinématographique de Rome

Dans le plus beau panorama de Rome, en face des cols Albans, à peu de distance des ruines de l'antique et glorieuse Cité, et pas bien loin, non plus, de la masse imposante de la nouvelle Ciné-Città, on peut voir, depuis plus d'un an, le Centre expérimental cinématographique, ardent creuset des jeunes espoirs et des fortes aspirations cinématographiques.

Le centre expérimental appelle, recueille sélectionne et perfectionne tous ceux qui veulent et peuvent faire partie de ce monde du cinéma, si varié et si complexe. Cette institution n'est pas seulement une école, mais un centre d'expériences, de recherches et de culture cinématographiques.

COMMENT EST NEE L'INSTITUTION

Le nouvel organisme est né d'une initiative de l'Académie de Sainte Cécile, à laquelle ont pris part un metteur en scène parfait tel que Alexandre Blasetti ainsi qu'un technicien de valeur, Ernest Can-da.

Quand l'Etat intervint pour mettre en ordre les affaires du cinéma, la petite et modeste école qui s'était dédiée jusqu'alors à l'enseignement de la mise en scène, fut détachée de Ste Cécile et transformée en institution autonome. Aujourd'hui le Centre expérimental cinématographique ne se limite pas à préparer une seule catégorie d'individus mais étend ses cours de la mise en scène, à l'optique, à la phonique, à l'organisation etc.

C'est donc une formation professionnelle des divers éléments qui concourent à l'élaboration d'un film.

En effet des élèves régisseurs, acteurs, opérateurs, techniciens du son, metteurs en scène, directeurs de production, maquilleurs etc. participent aux cours.

Naturellement les résultats concrets de cette institution apparaîtront seulement dans quelques années, c'est-à-dire quand l'élève, ayant terminé la phase expérimentale, sera mis en circulation et aura trouvé le moyen de déployer son activité dans la vie pratique.

LES ETUDES

La véritable atmosphère du Centre est celle d'une préparation active et non pas d'une étude passive sur un banc d'école.

Le Directeur de l'Institut est M. Luigi Chiarini. Le programme des études comprend 43 heures par semaine, de novembre à juin ; les cours durent trois ans, pendant lesquels les différentes matières sont graduellement traitées dans toutes leurs dérivations, en théorie et en pratique.

L'enseignement de la mise en scène est, sans doute, le plus important, mais c'est celui qui souffre le plus du manque actuel d'un théâtre d'essai au Centre cinématographique, dans lequel, au contact immédiat et précis avec la pratique, les élèves auraient pu se rendre simplement et facilement compte de tous les éléments nécessaires à la réalisation d'un film, tandis qu'une explication orale sur des circonstances imaginées rend les choses difficiles, confuses et toujours imprécises.

Mais, cette lacune sera rapidement comblée par la prochaine construction du siège définitif du Centre, non loin de Ciné-Città.

LA MISE EN SCENE

Pour parer, toutefois, dans les limites de la possibilité, à ce grave inconvénient,

les leçons de mise en scène cinématographique après un premier groupe de conversation, destinées à faire connaître les termes du langage cinématographique, ont été divisées comme suit :

Les futurs metteurs en scène soumettent à leurs professeurs des scènes courtes dont le contenu, l'importance et la difficulté augmentent progressivement, et dont les éléments mêmes du Centre soigneront un autre jour la réalisation dans cette chambre du Centre qui constitue pour ainsi dire, leur théâtre de fortune.

Le professeur de mise en scène examine, ensuite, en présence de tout le monde, ces scènes et en imagine la réalisation, en relevant les défauts éventuels ; il suggère ensuite comment y remédier, et conseille aux élèves, selon leurs requêtes, les différentes manières de réaliser une scène.

Les élèves la réalisent ensuite eux-mêmes.

Ces exercices pratiques s'alternent avec les leçons théoriques et démonstratives, en se complétant l'un, l'autre. Les élèves du Centre ont réalisé, pendant la période d'études 1936-37 une série d'essais qui ont pour but de les mettre en contact avec les vrais problèmes du cinéma.

Ces essais ont été faits dans la salle réservée d'ordinaire à la projection des films.

THEORIE ET PRATIQUE

Cette salle ayant 10 mètres de longueur sur 5 de largeur et 5 de hauteur, les élèves metteurs en scène n'ont jamais plus de 40 mètres carrés d'espace utilisable.

La réalisation de ces essais, qui sont des véritables petits films, est due exclusivement à l'activité des élèves, qui sont destinés, chacun son tour, aux différentes charges. Pour chaque essai le Directeur du Centre choisit un élève opérateur, un élève phonique un élève metteur en scène et quelques élèves acteurs. Les autres élèves coopèrent sans distinction, à la réalisation de l'essai en qualité d'électriciens etc.

Le Directeur et les professeurs présents aux exercices, n'interviennent jamais dans le travail, et ceci pour laisser aux élèves la complète liberté de réaliser l'essai selon leurs idées.

La critique vient ensuite, pendant la projection de l'essai, déjà terminé et monté ; et le montage même est exécuté par l'élève metteur en scène et son aide.

ESPOIRS DU CINEMA ITALIEN
Des résultats de progrès très sensibles ont été déjà obtenus avec ce système ; on doit attribuer ceci au fait que les élèves peuvent agir, à très peu près, comme de véritables metteurs en scène. Et ils seront plus satisfaisants quand le Centre se sera établi dans son siège définitif spécialement construit à cet effet.

Et c'est avec une foi très certaine que l'on doit attendre de précieux résultats de ces nouvelles et ferventes énergies qui seront capables de renouveler radicalement sous peu, les cadres du cinéma italien.

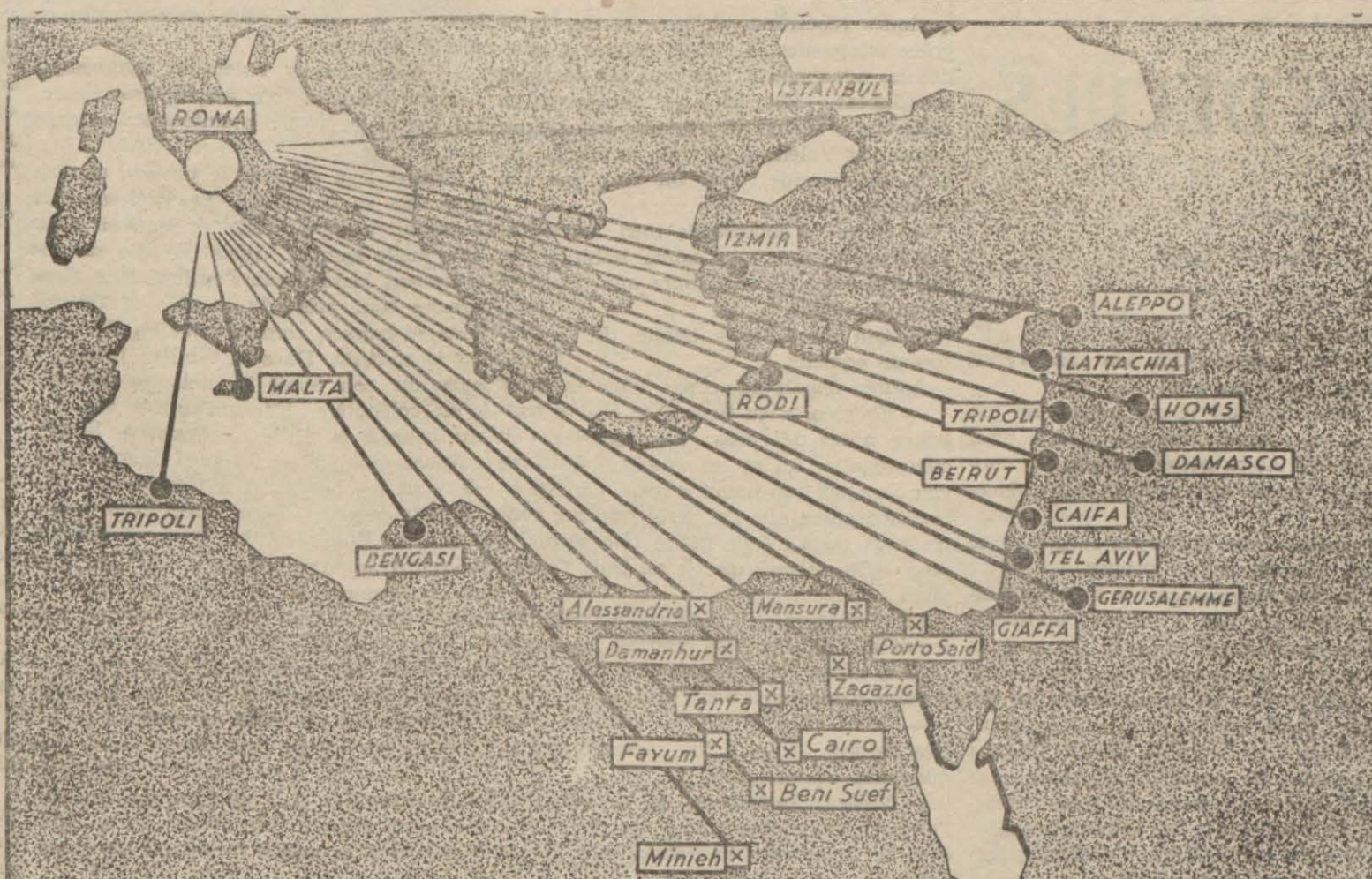
Mario Bianchi

LE TIRAGE DU CREDIT FONCIER EGYPTIEN

Le Caire, 16 (A.A.) - Crédit Foncier Egyptien, Obligations à lots 3%, tirage du 15 décembre 1938 :

Emission 1903 No 611.163 est remboursable par 50.000 francs.

Emission 1911 No 157.309 est remboursable par 50.000 francs.



L'ORGANIZZAZIONE DEL BANCO DI ROMA NEL MEDITERRANEO

FILIALI DEL BANCO DI ROMA

FILIALI DELLA FILIAZIONE BANCO ITALO EGIZIANO

